

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans justification dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Poste: 35 fr.

On s'abonne: A SAUMUR, au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

9 Août 1884.

AU CONGRÈS

Séance du 8 août.

Les membres du Congrès sont très-fatigués. La séance ne s'ouvre que 45 minutes après l'heure officielle.

On apprend que la commission de révision repousse en bloc les amendements. Suite de la discussion générale.

M. Laisant dit qu'on avait promis une réponse sérieuse. On n'a pas tenu parole.

M. Laisant dit que ce que le rapporteur appelle un contrat d'honneur est pour les véritables républicains un marché coupable. (Applaudissements.)

Il faut appeler le pays à élire une Constituante.

Si vous ne le faites pas, vous passerez à l'état de gouvernement d'insurgés.

M. Laisant conclut en disant qu'une Constituante peut seule réviser la Constitution.

M. Gerville-Réache, rapporteur, monte à la tribune.

M. Gerville-Réache prononce un long discours dont la conclusion est qu'il ne peut être apporté au Congrès aucune proposition en dehors du contrat intervenu entre les deux Chambres.

La commission des Trente a voté à l'unanimité, moins une abstention, le texte qui est soumis à l'Assemblée.

Elle a chargé son président, M. Dauphin, de réclamer la clôture de la discussion générale au moment où il le jugerait opportun.

L'impression qui se dégage de la séance d'hier, est la lassitude. Radicaux et ministériels parlent, non par conviction, non pour satisfaire leur conscience, mais uniquement pour remplir leur rôle jusqu'au bout.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Dépendant Thérèse et Louise avaient terminé leurs préparatifs. La nuit était devenue très-obscurcie et de gros nuages cachèrent les étoiles. Thérèse et M. d'Elplay descendirent avec peine le escalier sur leurs bras, le portèrent jusqu'à la voiture et le déposèrent sur les coussins. Le courageux paralytique ne faisait entendre aucune plainte; mais lui qui excitait l'ardeur et la prudence de ses enfants, et il se réjouissait avec eux du succès de l'entreprise.

— Dans quelques heures, disait-il, nous serons sauvés. Ma petite Thérèse, vas-tu être contente de revoir ton cher Bernard? Tu ne réponds pas? Dis-moi donc si tu n'es pas heureuse d'aller à Versailles?

Thérèse avait trop de joie et trop d'espérance au cœur pour répondre; elle saisit la main de son grand-père et la pressa tendrement.

Après les déclamations vides et vaines de cette nullité bruyante qui s'appelle Laisant, M. Gerville-Réache est monté à la tribune et, sous prétexte de répondre à l'orateur qui l'avait précédé, il a défendu de son mieux le ministère auquel il s'est rallié.

Rien de nouveau dans cette phase de la discussion. Le discours de M. Andrieux reste, jusqu'à ce moment, l'effort le plus remarquable de l'extrême gauche.

C'est sur les accusations portées contre M. Jules Ferry que roulent ou, pour mieux dire, que se traitent les débats.

Le président du conseil a-t-il ou n'a-t-il pas manqué à ses engagements?

Y a-t-il un contrat entre les deux Chambres?

Ce contrat n'a-t-il pas été violé par l'acceptation, de la part du gouvernement, de l'amendement Andrieux relatif aux princes?

Dès lors, tout ce qui avait été convenu n'a-t-il pas cessé d'exister?

Etc. Etc.

La clôture de la discussion générale a été prononcée.

Au fond, le gouvernement est fort embarrassé. Il a perdu l'espoir de pouvoir brusquer les choses, en imposant, par un coup d'autorité, silence à l'opposition.

Le Congrès se continue au milieu de l'indifférence et de l'écœurement du public qui n'y voit qu'une misérable comédie.

Chronique générale.

Les intransigeants, prévoyant l'échec de leur proposition tendant à la convocation immédiate d'une Constituante, ont projeté l'organisation d'un grand meeting populaire à la suite duquel une délégation serait envoyée à l'Élysée pour exposer les souhaits du peuple.

Ce meeting aurait lieu demain dimanche.

Les journaux étrangers sont pleins de détails sur les scènes scandaleuses qui se sont passées à Versailles dans la séance du 4 août. Leurs appréciations sont sévères.

« Cette journée, dit le Times, a été une triste journée pour la France; de telles scènes font mépriser le régime parlementaire et amènent à souhaiter un coup d'Etat. »

On écrit de Versailles:

« Les abords de l'Assemblée nationale sont particulièrement surveillés aujourd'hui. Dans la rue qui aboutit à l'entrée principale, une haie formée par des soldats d'artillerie empêche le public de pénétrer près des bâtiments où siège le Congrès. Un escadron de cuirassiers démontés va se tenir en permanence. En cas d'incident, il a, dit-on, ordre d'envahir la salle. »

« Ces précautions militaires produisent une vive émotion. »

L'INDOMPTABLE MADIER DE MONTJAU. — En signalant les violences de M. Madier de Montjau au Congrès contre la majorité opportuniste, nous croyons qu'il est intéressant de rappeler ceci:

Pour obtenir l'emploi de questeur, qui est si largement rétribué, ledit Madier de Montjau a l'éché, dans les couloirs de la Chambre, les bottes de tous les députés opportunistes, criant misère, et réclamant cette bonne place comme une récompense due à ses cheveux blancs.

UN RENEGAT. — Le rapporteur de la commission de révision au Congrès a lu son rapport, concluant à l'adoption du projet du gouvernement.

M. Gerville-Réache, élu député de la Guadeloupe avec le programme de l'extrême gauche et le patronage de M. Clémenceau, aurait reçu pour prix de sa conversion à l'opportunisme la promesse du sous-secrétariat d'Etat à la marine.

de quitter sa demeure et la crainte de ne jamais la revoir; M. d'Elplay, par les soucis de l'installation nouvelle à Versailles; Louise, par la joie de la délivrance; Thérèse, enfin, par l'espoir de retrouver son fiancé dans quelques heures et de n'avoir plus à redouter l'odieuse poursuite d'Andermahr; tous écoutaient le bruit sinistre du vent dans les peupliers, et se laissaient bercer par le mouvement des roues.

Tout à coup, un homme s'élança à la tête des chevaux, ralentit leur marche, sauta sur le siège, arracha les rênes à Tobie et fit faire volte-face à la voiture, puis il lança deux vigoureux coups de fouet, mit les chevaux au galop dans la direction d'Arcueil et se pencha de côté pour examiner, derrière lui, les détours de la route.

Tous ces mouvements n'avaient pas demandé une minute: les fugitifs étaient dans la stupéfaction. Thérèse ouvrit précipitamment la portière, se dressa pour voir l'individu qui s'était placé sur le siège et se laissa retomber avec accablement dans la voiture.

— C'est Thomas, dit-elle, tout est perdu!

— Thomas? mais pourquoi nous fait-il rebrousser chemin? c'est une trahison.

— Mais non, chère Louise, c'est qu'évidemment, on nous guettait sur la route, ou qu'Andermahr arrive à Arcueil. D'ailleurs, Thomas nous donnera tout à l'heure l'explication de cette énigme.

— Il ne reste plus qu'à nous résigner, dit le vieillard.

— Quel chagrin! murmura Louise, en se jetant dans un coin pour dissimuler sa douleur et cacher une larme qui tombait sur ses joues.

— Du courage, mes enfants; nous arrivons au bois, dit M. d'Elplay, en sautant à terre.

— Vite, vite, s'écria Thomas, qui se présenta à la portière: nous n'avons pas un instant à perdre; ces brigands sont sur nos pas.

Comprenant l'étendue du danger, Thérèse et Louise se précipitèrent dans le jardin, en saisissant tous leurs bagages. Pendant que M. d'Elplay gardait les chevaux, Thomas et Tobie emportèrent le vieillard et le replacèrent sur son lit; puis, toujours en courant, Tobie revint à la voiture, remonta sur son siège et disparut au galop, laissant M. d'Elplay fermer la porte à double tour.

Il était temps! Thomas, qui fuyait à travers champs, aperçut le sergent Frosberg suivi de quelques soldats, et entendit deux coups de feu qui furent tirés vainement dans la direction qu'il avait prise.

— Pincés! dit le petit Scherer en se heurtant du front contre la porte. Sergent, nous y sommes pour une course!

— Écoutez-moi bien, dit le sergent en rechargéant avec rage son chassepot: celui de vous qui

din. On comprend combien cet homme vertueux, cet honnête radical devait avoir d'antipathie et de haine pour les prêtres.

» Tony Loup fut, comme nous l'avons dit, un des coryphées des enterrements civils; il y pontifiait d'une façon burlesque, marchant devant le cercueil, orné de couronnes et de rubans et levant au-dessus de la foule son visage orné d'un nez aussi rouge que ses opinions.

» Ce triste personnage, qui a eu une réelle influence à un moment donné, avait été élu premier adjoint à Caluire.

» Plus tard, il fonda le journal pornographique le *Bavard*, qui devint ensuite la *Bavarde*.

CHINE. — Le *Times* publie la dépêche suivante :

« Canton, 6 août. — Le vice-roi dirige le placement des torpilles et se prépare à barrer le fleuve. Il a commandé douze tonnes de dynamite.

LE CHOLÉRA. — JOURNÉE DU 7 AOUT.

Toulon. — Six décès.

Marseille. — Cinq décès.

Arles. — Trois décès. Un nouveau foyer épidémique s'est manifesté dans la Comaragne. Quatre décès.

Avignon. — Un décès.

Aix. — Deux nouveaux cas.

Montpellier. — Huit décès nouveaux dans la commune de Vigan.

Algérie. — Un soldat, venant d'Avignon, est mort à Oran.

Toulon, 8 août, 10 h. matin. — Depuis hier soir 6 heures, 2 décès; 4 à la Seyne.

Marseille, 8 août. — Depuis ce matin 9 heures, 4 décès.

Une délégation s'est rendue dans la matinée de jeudi à la mairie de Marseille pour connaître la suite donnée à la pétition demandant une procession.

Le maire a répondu qu'ayant empêché la fête nationale et la foire annuelle par crainte d'agglomération, il ne pouvait autoriser la procession.

On écrit d'Aix, le 5 août, à la *Gazette du Midi* :

« La grande manifestation religieuse, à laquelle dix mille de nos concitoyens environ viennent de prendre part et que la population entière a accueillie avec une joie sincère et un absolu respect, marquera dans les grands souvenirs de l'église d'Aix et les fastes de la cité.

» C'est à 4 heures précises que le cortège a commencé à se développer. Les contingents des cinq paroisses affluaient en bon ordre des divers quartiers, bannières en tête, et suivis de leur clergé.

» Il a fallu une heure et un quart pour que les longues lignes de fidèles se fussent

successivement déroulées sur le parcours désigné. La croix processionnelle arrivait presque au but à atteindre, à savoir l'église des Minimes sur la route de Berre, alors que la statue vénérée de la Vierge sortait à peine de la métropole.

» Le recueillement de cette masse de croyants et nous ajoutons volontiers des assistants simplement spectateurs a été parfait : la prière silencieuse qui va si bien à une démonstration de pénitence était seulement interrompue par les invocations des litanies sur le rythme traditionnel, à la fois si simple et si riche, en usage à Saint-Sauveur. Arrivée au haut du Cours, à la hauteur de la statue du roi René, le coup-d'œil était vraiment saisissant : les hommes au nombre de plus de cinq cents et le clergé remplissaient la large chaussée du milieu jusqu'à la rotonde. Pas une note discordante autour. L'attitude des rares hommes hostiles, des indifférents plus ou moins nombreux, gens ordinairement peu sensibles aux manifestations du culte, se ressentait visiblement de l'impression générale de foi, de confiance et de respect.

» Du reste, dans cette immense phalange d'hommes qui marchait à la procession, tous les rangs sociaux étaient confondus dans la belle fraternité qu'on ne trouve qu'autour de la Croix.

» Dans le long cortège, on remarquait une foule de personnes notables.

» Devant le dais, venaient une ancre et une M en fleurs, de dimensions monumentales, portées à bras; puis la Vierge de Seds sous un dais, soutenue par les pénitents blancs, et après une longue file de prêtres et de chanoines, M^r Forcade, archevêque.

» M^r Forcade, assisté de ses grands-vicaires, donnait sa bénédiction pastorale.

L'empereur d'Allemagne, qui était aux eaux de Gastein, est parti le 5 août à 4 heures 1/2. Tout le public des bains lui a fait une ovation cordiale. L'empereur a prononcé quelques paroles, exprimant l'espoir que l'on se reverrait l'année prochaine.

Le lendemain 6 août, il s'est rencontré, à Ebensee, avec l'empereur d'Autriche, et tous deux se sont rendus à Ischl. L'impératrice d'Autriche et une foule considérable attendaient leurs majestés à la gare. L'empereur Guillaume est descendu à l'hôtel Elisabeth, où il a été accompagné par l'empereur et l'impératrice d'Autriche. Le soir, un grand dîner a eu lieu à la Villa Impériale.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 août.

Le comptant est aujourd'hui moins affirmatif, on ne demande plus ou moins, on traite au cours moyen.

Le manque d'affaires en spéculation jette un certain froid dont les vendeurs savent profiter.

Il faut bien aussi se persuader que la hausse ne peut continuer éternellement sans interruption.

On escompte pourtant 9,000 de 4 1/2. Londres arrive à 100 3/8 en première cote et à 100 7/16 en seconde.

Les rentes s'inscrivent à 78.35 pour le 3 0/0, l'amortissable à 79.55, le 4 1/2 à 107.55.

Le 5 0/0 Italien est plus ferme à 95.05.

La valeur intrinsèque de ce fonds d'Etat ne fait plus de doute et son avenir est assuré.

Sauf quelques valeurs desquelles le marché s'occupe constamment, il faut signaler une faiblesse générale sur les cours d'hier.

La Banque de France est à 5,020 fr.

Le Crédit Foncier au contraire se tient à 1,286.25. Les obligations Foncières et Communales sont demandées.

Les obligations à lots jouissent d'une faveur spéciale. Elles ont encore environ cinquante francs à gagner.

Ainsi les porteurs qui ne seront pas favorisés d'un lot à l'un des nombreux tirages qui s'effectuent périodiquement obtiendront toujours une prime de remboursement de plus de 10 0/0 sur le cours d'achat.

La Banque de Paris est à 780 fr.

La Banque d'Escompte reste ferme à 520 fr.; à la moindre reprise, le relèvement de ce titre sera beaucoup plus marqué.

Malgré la recette d'hier de 190,000 fr., le Suez fléchit à 1,867.50, il est à remarquer que tous les jours il perd quelques francs.

La Société Générale conserve son cours de 463 francs.

Nous devons signaler un bon courant d'affaires sur l'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 garantie par l'Etat.

Aucune nuance sur les Chemins de fer français : le Nord cote 1,675, l'Orléans 1,315, le Lyon 1,235, le Midi 1,165, l'Est 767, l'Ouest 830.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. le général de Galliffet est attendu demain à Saumur. Il doit présider les courses et le carrousel.

La musique du 32^e de ligne, qui doit se faire entendre pendant le carrousel, doit arriver aujourd'hui à Saumur par le train de 4 heures 25. Les musiciens seront logés chez les habitants.

Demain matin, à 6 heures 1/2, il y aura répétition générale du carrousel.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Nous apprenons avec plaisir que l'un des élèves dont nous avons annoncé le succès avant-hier, M. Gabriel Maurice, a obtenu, devant la faculté des lettres de Poitiers, la mention honorable *Assez bien*.

SUCCÈS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.

Nous avons annoncé déjà qu'un élève de la Faculté des sciences d'Angers avait obtenu la première place, en Sorbonne, aux derniers examens de la licence ès-sciences mathématiques.

Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui les brillants résultats obtenus, par les étudiants de notre Faculté catholique, aux examens de la licence ès-lettres.

Neuf étudiants se présentaient : tous les neuf ont été déclarés admissibles pour l'examen écrit (il y a vingt-six heures de composition).

A l'examen oral, un seul a échoué. Les

huit candidats qui ont obtenu leur diplôme de licenciés ès-lettres, sont :

MM. Chambeau, de Jonquières, Drives, Brangier, Beduneau, Leroi, Gueylon, Pougnet.

Lundi dernier, le général de Galliffet se trouvait sur le quai d'une des stations qui avoisinent Limoges, lorsqu'une femme, tenant un enfant par la main, voulut traverser la voie, juste au moment où le train accourait cette malheureuse et, prompt comme l'éclair, au péril de sa vie, la prit dans ses bras et la rejeta en arrière, sauvant ainsi la mère et l'enfant.

Mais il ne put se dérober lui-même avec rapidité pour éviter le frottement de la locomotive, qui, bien que ralentie, ne s'arrêta que quelques mètres plus loin et après avoir été entraîné pendant plusieurs secondes; il se releva l'épaule meurtrie et la main gauche foulée. C'est un trait de bravoure de plus à son actif. (*Journal d'Indre-et-Loire*)

L'ÉVASION DE FOUCAUD.

On annonce de La Roche-sur-Yon l'arrestation dans cette ville du nommé Foucaud qui s'était, le 15 juin dernier, évadé de la maison centrale de Fontevault, où il subissait une peine de 3 ans d'emprisonnement.

Bien que petit (1^m 52), anémique et scrofuleux, Foucaud est doué d'une vigueur, d'une énergie et surtout d'une adresse et d'une souplesse peu communes.

Le 14 juin, ce garnement était en traitement à l'infirmerie. Ayant remarqué, dans la pharmacie où il s'était introduit on ne sait comment, une petite pince d'un centimètre de diamètre, il s'empara de cet objet et le cacha sous sa capote.

Il pénétra ensuite dans la salle de bains, et là, sans être vu de personne, il attacha, au moyen d'un clou, à une planche qui était dressée dans un des angles de l'appartement, un morceau de fil de fer dont il plaça l'extrémité sur l'appui d'une fenêtre donnant sur la cour et qui était restée ouverte.

La nuit venue, pendant que tout le monde dormait, Foucaud se rendit dans les latrines de l'infirmerie, placées dans une partie du bâtiment qui surplombe sur la cour; au moyen de la pince qui avait été dérobée, il pratiqua dans le sol un trou d'environ 35 centimètres.

Il s'introduisit ensuite dans cette étroite ouverture, plaça sa pince en travers au-dessus, y fixa solidement son essieu-main qu'il avait préalablement tordu, glissa le long de ce câble improvisé et se laissa tomber dans la cour, dont il était encore séparé par une hauteur de 2 mètres.

Avant alors une brouette, il l'appliqua contre l'angle formé par le mur extérieur de la cour et s'en servit comme d'une échelle pour atteindre le bout du fil de fer qu'il avait disposé à l'avance sur l'appui de la fenêtre de la salle de bains; tirant ensuite fortement à lui la planche à laquelle il avait fixé le fil de fer, assujettit ladite planche au-dessus de la brouette, atteignit en grimpa-

me remettra le messenger Thomas, mort ou vif, recevra un louis.

— Sergent Frosberg, tu l'auras bientôt, répondit Jules en sautant de joie pour montrer son agilité et en jouant avec son fusil. Je m'en charge!

A ce moment, les trainards arrivèrent en essayant le front :

— Où sont-ils donc? demanda Bertram quand il eut repris haleine.

— Tu n'as pas couru assez vite, Bertram, ils sont rentrés, et la porte est fermée.

— Nous n'en dirons pas moins qu'ils ont voulu s'enfermer.

— Et la preuve, imbécile? interrompit brusquement le sergent. Allons, trainards, sur deux rangs! En avant! marche!

Et la patrouille, prenant le pas ordinaire, rentra, confuse, au corps de garde.

Pendant ce temps, M. d'Elplay, Thérèse et Louise bénissaient le ciel d'avoir échappé à un tel danger.

— C'est à Thomas que nous le devons, disaient-ils, c'est encore lui qui nous a sauvés.

— Il faut, ajouta Thérèse, que son dévouement soit bien grand!

— Oui, ma fille, tu es bien récompensée des soins que tu as donnés à sa femme et à ses enfants.

— Il risque sa vie, en agissant ainsi, dit Louise; avez-vous entendu les coups de feu que l'on a tirés

au moment où nous rentrions? Dieu veuille que Thomas n'ait pas été atteint!

— Nous l'aurions su par les cris de triomphe de ces misérables, répondit M. d'Elplay. Mais, désormais, il faut redoubler de prudence.

— Je crois, mon cher père, que nous ne pouvons plus songer à la fuite?

— Non, ma fille; mais nous essayerons d'un autre moyen. J'y songe déjà depuis plusieurs jours, et je vais le mettre à exécution. Je vous expliquerai mon idée quand j'y aurai réfléchi.

Sur cette espérance, chacun regagna sa chambre et chercha à s'endormir pour oublier les tristes événements qui venaient de se dérouler.

Quelques jours après, lorsqu'il eut largement conféré avec son beau-père et ses enfants, M. d'Elplay fit appeler Tobie :

— Écoute, lui dit-il; jusqu'à présent tu as été un domestique dévoué; et nous n'avons eu aucun reproche à te faire.

Tobie rougit en recevant un éloge si peu mérité.

— Je pense d'ailleurs, continua M. d'Elplay, que tu n'as pas à te plaindre de nous?

— Certainement non, répondit Tobie.

— Eh bien! je vais mettre ce dévouement à l'épreuve. J'ai appris qu'on ne pouvait sortir de Paris qu'avec un passeport, et qu'on en obtenait difficilement. Tu sais que nous ne devons plus son-

ger à fuir; il faut donc à tout prix obtenir cinq passeports, dont un pour toi et quatre pour nous.

Si Andermahr connaissait mon projet, il le ferait échouer; profitons donc de son absence. Je ne puis aller moi-même à Paris et quitter mes enfants; mais toi, Tobie, tu peux sortir d'Arcueil sans être inquiété; tu prendras la grande route, pour ne pas éveiller les soupçons; tu passeras par la barrière d'Enfer, et tu te rendras à la Préfecture de Police. Si on veut t'arrêter en route, tu montreras cette lettre que je te remets [pour Raoul Rigault, et sur l'enveloppe de laquelle j'ai écrit ces mots : « pour service public. » J'espère qu'on te laissera pénétrer jusqu'à la Préfecture de Police; tu donneras ta lettre au délégué de la Commune et tu me rapporteras sa réponse. As-tu bien entendu?

— J'ai parfaitement compris, monsieur, je dois essayer de parvenir jusqu'au cabinet de Raoul Rigault, que vous dites préfet de police de la Commune, et lui remettre en mains propres ou lui faire remettre cette lettre. Je pars à l'instant même.

— Merci, mon cher Tobie. Je n'oublierai pas le service que tu nous rends. Dieu veuille qu'il ne t'arrive pas malheur en route.

— Oh! monsieur, tout ce que je risque, c'est d'être incorporé dans les rangs de la garde nationale, puisque la Commune a décidé que tous les hommes de 17 à 40 ans devaient servir, et j'ai tan-

tôt 17 ans. Mais j'ai l'air plus jeune que mon âge, et je pense qu'ils me laisseront passer.

— Allons, pars, Tobie, et reviens vite.

Tobie partit en effet quelques instants après, d'un pas lesté et d'un air joyeux.

Chose qui paraîtra singulière à qui ne connaît pas le cœur humain : Tobie était ravi à la pensée de servir ses maîtres et de leur rendre un service. Son dévouement, surexcité par la confiance qu'avait mise en lui M. d'Elplay, l'aurait porté à se faire arrêter et emprisonner pour eux, tant il avait désiré effacer les traces de sa faiblesse passée, et d'éteindre les remords qui le rongeaient depuis l'interrogatoire du lieutenant. Ce n'était pas une mauvaise créature, mais c'était un poltron échauffé par le danger, Tobie s'en allait donc rapidement par la route, bordée de trottoirs qui donnaient un faux air de grande rue, et gagnait les premières maisons de Montrouge. Le sergent Frosberg ne paraissait pas l'avoir aperçu.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Sur la ligne de Versailles : L'employé. — Vous avez un billet? Un monsieur. — Eh, va donc, tête de cochon! L'employé, se découvrant. — Ah! pardon. Je ne savais pas que monsieur était membre du Congrès.

Le faite du mur élevé de 5 mètres au-dessus du sol de la cour et sauta dans le chemin de ronde, qui n'est qu'à 1 mètre 50 plus bas.

Il se dirigea de là vers l'atelier d'ébénisterie qu'il trouva ouvert, y prit une planche, dressa le long du mur d'enceinte, grimpa sur la faite de ce mur et, avec une audace et une adresse inouïes, il se précipita dans la rue d'une hauteur de 6 mètres 25 sans se faire aucun mal.

(Patriote.)

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale exécutera lundi 11 août, à 8 heures 1/4 du soir, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

1. Chenonceaux, allegro.
2. Le Pré aux Clercs, fantaisie.
3. Muguet et Myosotis, mazurka.
4. Le Jour et la Nuit, fantaisie.
5. La Belle du Portillon, valse.

Le Chef de musique, V. MEYER.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE. — Le nommé Gaillon, Louis, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, a été trouvé noyé dans la Loire, le 4 août dernier. On croit que cet homme s'était volontairement jeté à l'eau.

TOURS.

Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu la communication suivante, qui lui est officiellement adressée par la mairie de Tours :

« Il a été posé, ce matin, sur les murs de la ville de Tours, une affiche ayant pour titre : « Réponse », et signée : « Le Comité ».

Cette affiche porte que les ouvriers cordonniers auraient une autorisation de M. le Maire de Tours, pour quêter à domicile.

Le fait est absolument faux, le Maire n'ayant pas qualité pour accorder ou refuser une autorisation de cette nature, ainsi d'ailleurs qu'il résulte d'un arrêt de la Cour de cassation du 14 juin dernier, établissant que « l'autorité municipale est sans droit pour interdire de faire des quêtes à domicile et que l'arrêté pris par elle est illégal et non obligatoire ».

Notre confrère ajoute :

« Si M. le Maire n'a pas accordé l'autorisation de quêter à domicile, peut-il nous expliquer comment il se fait que les ouvriers se présentent dans les cafés et dans les maisons porteurs de listes de souscriptions revêtues du cachet de la Mairie ?

C'est un scandale que nous signalons à l'autorité compétente.

Est-ce que l'épithète de « menteurs ! » placée en tête de la protestation des ouvriers, s'appliquerait à la municipalité ? »

Le Comité patronal envoie la note suivante au Journal d'Indre-et-Loire :

NOTRE DERNIÈRE RÉPONSE

Que nos ouvriers se trouvent bien avertis que nous ne ferons aucune concession en dehors de notre tarif nouveau. MM. les délégués peuvent en prendre connaissance dans leurs maisons respectives.

Nous répétons que nous ne recevrons en aucune façon la Délégation, que cette réponse est la dernière, et que nous ne pouvons que confirmer ce que nous avons dit.

LE COMITÉ.

VENDÔME.

À l'unanimité, le Conseil municipal de Vendôme a pris, mercredi soir, une importante décision.

Suivant la demande qui lui en avait été faite par le ministre de la guerre, il a voté un crédit de 50,000 francs, soit le tiers de la dépense (150,000 fr.) que nécessitera le transport à Vendôme du 5^e escadron du 40^e régiment de chasseurs, escadron actuellement en garnison à Montoire.

LA LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS.

Des comptes établis, il ressort que, sur les quatorze millions de billets de loterie que l'Union centrale des Arts décoratifs avait été autorisée à émettre, elle n'avait placé, au jour du tirage, que 11,436,405 billets, et que sur les 2,563,895 billets restés en ses mains, il en était sorti un certain nombre au cours des divers tirages, gagnant les lots suivants :

1 gros lot de 500,000 fr.	500,000 fr.
4 — 400,000	400,000
4 — 50,000	50,000
2 — 25,000	50,000
4 — 40,000	40,000
20 — 4,000	20,000
80 — 500	40,000
Total,	770,000 fr.

Ce n'est donc plus seulement 500,000 fr. que la Loterie avait gagnés, c'est 770,000 fr., lesquels reviendront au public.

Conservez vos billets !

Le ministère de l'intérieur vient d'autoriser le tirage des 770,000 francs de lots de la loterie des Arts décoratifs qui n'étaient pas échus dans les tirages antérieurs.

LES FACTEURS EN TRICYCLES.

On s'étonne à bon droit de ce que M. Cocher, ministre des postes, n'ait pas encore songé au vélocipède pour accélérer le service des facteurs ruraux, et atténuer la fatigue de leur parcours quotidien.

L'Angleterre est en avance marquée à cet égard sur notre administration. Dans plusieurs comtés anglais, les facteurs sont pourvus de vélocipèdes à trois roues, qui leur ont été offerts par les habitants des paroisses rurales, très-satisfaites de recevoir leur courrier une ou deux heures plus tôt, en épargnant aux facteurs du temps et de la peine.

Le vélocipède à deux roues exige un apprentissage, mais le vélocipède à trois roues peut être enfourché par le premier venu.

On le paie 175 francs en Angleterre et l'usage s'en propage partout dans les campagnes.

Faits divers.

Un amateur de statistique a calculé le nombre de jours absolument sereins qu'on peut avoir pendant le cours d'une existence de soixante années.

Le tiers de cette existence est consacré au sommeil : reste quarante ans.

Les dix premières années de la vie ne peuvent être, quoi qu'on en dise, considérées comme parfaitement heureuses, puis-que l'enfant n'a pas conscience de son bonheur ; reste : trente ans.

Les infirmités viennent généralement vers cinquante ans. A partir de ce moment donc, la vie est déjà attristée. Retranchant encore dix ans pour la maladie ou les indispositions, il ne restera que vingt années.

Sur ces vingt années, notre statisticien prend encore quinze ans pour le travail quotidien.

Il reste donc à peu près cinq années pendant lesquelles l'homme pourrait vivre agréablement, mais encore faut-il tenir compte des souffrances morales auxquelles il ne peut guère se soustraire.

En résumé, on arrive à conclure que l'homme compte généralement sept cont vingt heures, ou trente jours de félicité parfaite pendant une vie de soixante années.

C'est peu !... et, pourtant, on s'y fait.

M. Arsène Houssaye, dans une très-intéressante étude sur Béranger, raconte ainsi la genèse de la chanson connue : Béranger à l'Académie :

« A mon arrivée à Paris il me fallut vivre à la condition de faire « des chansons à la manière de M. de Béranger. » Il ne me fut pas bien difficile quand j'écrivis le 41^e fauteuil de faire les cinq strophes célèbres qui ont été chantées sur tous les orgues de barbarie de Paris et de la province.

» L'imprimeur attendait. Je déjeunais avec quelques amis ; tout en causant, je me mis à crayonner la chanson et je la chantai sur un vieux air pour avoir l'opinion de mes convives. Gautier me prêdit ce qui est arrivé, à savoir que cette chanson serait attribuée à Béranger et non à moi, tant elle était bien dans le style du bonhomme.

» En cette Histoire du 41^e fauteuil, au chapitre consacré à Béranger, l'Académie en corps se présentait chez lui pour qu'il voulût bien accepter un fauteuil, mais Béranger, qui « ne voulait rien être », ré-

pondait en chantant cinq couplets dont voici le dernier :

Vos verts rameaux ceignent des fronts moroses,
Il ne faut pas les toucher de trop près,
Je veux mourir en respirant des roses,
Et vos lauriers ressemblent aux cyprès :
Roseau chantant, déjà ma tête plie
Laissez-moi l'air ! laissez-moi l'horizon !
Immortel, moi ! Mais, chut ! La mort m'oublie...
Si vous alliez lui montrer ma maison !

» La chose plut beaucoup à Béranger. Le meilleur et le plus doux des hommes vint un matin sonner à ma porte. Il se jeta dans mes bras et m'embrassa avec effusion.

» — Ah ça ! me dit-il, la chanson est-elle de vous ou de moi ?

» Eh bien, la chanson fut toujours attribuée à Béranger. On le représenta venant à chanter dans une revue du Palais-Royal ; on la cria dans les rues pour deux sous : « Voilà la dernière chanson du célèbre » chansonnier. « Ce qui ne fit tort ni à l'un ni à l'autre. »

LE CHÊNE DE DIANE. — Le Chêne de Diane que connaissent tous les Parisiens qui ont fréquenté la Fête des Loges, vient d'être abattu par ordre de la municipalité de Saint-Germain.

Il était déjà d'un âge respectable, et on avait crainte de le voir un jour tomber et écraser quelques visiteurs. Il avait près de six mètres de tour, mais une fois coupé, on a constaté que tout l'intérieur était vermoulu.

On a dû pourtant employer la mine pour le faire sauter.

Le Chêne de Diane avait une légende. Il avait été planté par Blanche de Castille, et l'on raconte que Diane de Poitiers venait souvent se reposer sous son ombrage.

Des fragments seront conservés pour le musée du château et celui de la ville.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DE LA VUE.

Évitez de fixer vos regards sur des objets difficiles à distinguer lorsque la lumière n'est pas suffisante.

Évitez l'éclat d'une lumière trop vive.

On a vu des hommes, qui se faisaient un jeu de regarder fixement le soleil, perdre instantanément la vue.

Rappelez-vous que les couleurs qui reposent la vue sont le vert et le bleu.

D'autres, comme le rouge, produisent une sensation pénible. Les murs blancs, le sol couvert de neige, réfléchissent une si grande quantité de lumière qu'ils enflamment souvent les yeux.

Ne choisissez des couleurs ni trop éclatantes ni trop sombres, mais surtout évitez l'opposition tranchée des couleurs.

Le défaut de nourriture fait un pernicieux effet sur la vue.

Il est rare que les ivrognes aient de bons yeux.

Nouvelles à la main.

On sait que Villemain était bossu.

Un monsieur, qui venait de faire un bon mot, lui dit un jour, dans un salon :

— Nous autres bossus, nous avons tant d'esprit...
— Parlez pour moi, monsieur, reprend Villemain, de son air le plus hautain... Vous, vous n'êtes que contrefait !

Chez le marchand de brio-à-brac.

— Monsieur désire-t-il m'acheter quelque curiosité ? Un casque du moyen-âge, une arbalète, un éperon ayant appartenu à Philippe-Auguste ?
— Merci.
— Le crâne authentique de Richelieu ?
— J'en ai déjà un.

Un marchand de vins de Versailles, situé à quelques centaines de mètres de la salle du Congrès, ne recule devant aucun moyen pour attirer les clients.

Depuis deux jours, il écrit sur sa porte, entre « marelote et friture » et « vins à emporter » :

D'ici on entend le bruit du Congrès.

Un bohème qui a pris une voiture sans trop savoir comment il la paierait, fait une courte visite chez un ami.

A son retour, il trouve le cocher endormi sur son siège.

— Pauvre homme ! se dit-il avec compassion, ce serait cruel de le réveiller.

Et délicatement il prend l'omnibus.

Entre cochers. **

Le cocher bourgeois :
— Eh ! ça donc, Auvergnat !
Le cocher de place :
— Eh bien ! et toi, est-ce que tu sais ce que tu deviendras ?

Théâtre de Saumur.

Direction de M. BRETON.

A L'OCCASION DES COURSES ET DU GARROUSEL

Représentations données avec le concours de

M. Constant LÉCUYER, du théâtre des Bouffes-Parisiens ; M^{me} DUJARDIN, du Grand-Théâtre de Genève ; M. L. Achard, du théâtre d'Amiens ; M. Tonny, de la Renaissance ; M. Castel, du théâtre de Cluny ; M^{me} E. Dorval, du théâtre Déjazet ; M^{lle} Flachet ; M. David, des Nouveautés ; M. Bonnet, de l'Ambigu ; M. Duhamel, du Palais-Royal ; M^{lles} Lecoureur et Bocquet ; MM. Berton et Langlois. — M. Louis Bayart, pianiste-accompagnateur.

DIMANCHE 10 août 1884,

LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS

Opéra-comique en 1 acte, d'Hoffmann, musique de Nicolò.

Distribution :

Julie	M ^{me} Dujardin.
Reine	Dorval.
Louise	Bocquet.
Charles	Lecoureur.
César	MM. Tonny.
Bertrand	Louis Achard.
Dugravier	Castel.
Jasmin	David.

LE TRUC D'ARTHUR

Comédie-vaudeville en 3 actes, du Palais-Royal, par MM. A. Duru et H. Chivot.

Distribution :

Léopold de Pontbrisé	MM. Louis Achard.
Benoît, son domestique	Tonny.
Le comte Oursikoff	C. Lécuyer.
Madoulard, ancien tailleur	Castel.
Aristide, coiffeur	David.
Joseph	Duhamel.
Auguste	Bonnet.
La baronne Hermosa de Sainte-Colombe, — Henriette	M ^{me} Dorval.
Jeannette, femme de chambre	Dartois.
Cécile, fille de Madoulard	Bocquet.

La scène se passe de nos jours, les 1^{er} et 2^e actes à Paris, le 3^e à Evreux.

Ordre : 1^o Le Truc d'Arthur. — 2^o Les Rendez-Vous Bourgeois.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 176 (10 août). — Bravo ! Bravo ! Monseigneur le comte de Paris. Farce intransigeante. Un visiteur chez Jules Ferry. Les laïcs. Les vacances du Président. La Révision. Maladie de la République. Le Choléra. Vices rédhibitoires. En vacances !

UNE BONNE RÉOLUTION. — L'administration de la Lanterne d'Arlequin, dans le but de rendre sa publication accessible à tout le monde, vient de décider qu'à partir du 1^{er} juillet, le prix de l'abonnement est fixé à 6 fr. pour tout le monde ; nos abonnés continueront à la recevoir au prix de 5 fr., en envoyant à la direction à Tours, rue Richelieu, 13, avec le prix de leur abonnement de faveur, la bande du journal.

Nous apprenons avec plaisir qu'on applique en ce moment l'éclairage électrique au Grand Hôtel d'Angers. Il ne manquait que ce progrès à l'un des plus magnifiques Hôtels de France. Nos encouragements à M. DRAN, son sympathique et soigneux directeur.

TAPIOCA
J. CARRÈRE
NANTES
Qualité Supérieure
En vente dans toutes les bonnes maisons d'Épicerie et Comestibles



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le Dimanche 24 août 1884, à midi et demi.

En l'étude et par le ministère dudit M. PINAULT, notaire :

- 1° Six parcelles de VIGNE, contenant ensemble environ 81 ares 50 centiares, situées commune de Saumur ;
2° Dix parcelles de TERRE et VIGNE, contenant ensemble 69 ares 25 centiares, situées commune de Varrains ;
3° Neuf morceaux de TERRE et VIGNE, contenant ensemble 66 ares 50 centiares, commune de Chacé ;
4° Et 5 morceaux de TERRE, contenant ensemble 27 ares 50 centiares, commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

S'adresser à M. DUBOIS-PASQUIER, ou à M. veuve HARDOVIN-DUBOIS, propriétaires à Varrains, et à M. PINAULT, notaire à Saumur. (382)

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

LA FERME

DE

TERREFORT

Située à la porte de Saumur, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 64 hectares, en terres, bois et landes avec bâtiments.

UN PRÉ

Situé au Pré-Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Contenance : deux hectares.

EMPLACEMENTS A BATIR

Situés aux Rivières, en face le Cimetière de Saumur.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. TAVEAU, géomètre à Bagnaux, ou audit M. PINAULT, notaire. (485)

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire). S'adresser à M. veuve NORMANDINE, au même lieu. (536)

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

EMPLACEMENTS A BATIR

Situés à Saumur, près le Champ-de-Foire, rue Fardeau,

Joignant par derrière une autre rue et appartenant à M. Colonnier. — Contenance : 1,550 mètres.

Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M. PINAULT. (484)

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UN GROUPE

De Maisons

Situées à Saumur, rue Nationale, 21, et rue de l'Abreuvoir, n° 9,

Dépendant de la succession de M. VIGER.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

JOLIE

PROPRIÉTÉ

Au Pont-Foucard, commune de Bagnaux,

Habitation en parfait état, servitudes, clos de vigne en plein rapport.

Contenance du tout : 70 ares enclos de murs.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. PAPIN-LEROY, qui y habite, et à M. BRAC, notaire.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

Une JEUNE FEMME veuve, munie de bons certificats, connaissant l'anglais et l'allemand, demande une place dans une maison de commerce ou dans une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. COCHARD, notaire à Noyant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par M. COCHARD, notaire à Noyant, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), au bourg de Chavaignes, hôtel du Bœuf,

Le mardi 2 septembre 1884, à midi,

4,529 PEUPLIERS

ET

13 Bouillards

Complantés sur la terre de Launay, commune de Chavaignes, canton de Noyant, et divisés en 22 lots.

S'adresser, pour voir ces arbres, au sieur JACOB, garde de la terre de Launay, et, pour les conditions de la vente, à M. COCHARD, notaire.

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 10 AOUT 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, place du Marché, il sera procédé, par le ministère de M. HACAULT, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M. Bernard, à la requête de ses héritiers, autorisés à agir sans attribution de qualité.

On vendra notamment :

Plusieurs lits complets, armoires, chaises, tables, linge de corps et de ménage, batterie de cuisine, vaisselle, chaudière servant à l'usage de teinturier et différents autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 16 août 1884, à une heure de l'après-midi, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, sur la place du Chardonnet, à Saumur, de 41 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour tous frais.

Le Receveur des Domaines, (577) L. PALUSTRE.

VASSEUR FILS, quincailleur, rue Saint-Nicolas, étant dépositaire de la nouvelle Charrue - Vigneronne, fait savoir qu'il se tient à la disposition des personnes qui désireraient connaître le mécanisme de cet instrument.

A VENDRE

UNE

VICTORIA

Toute attelée,

On pourra céder chaque objet séparément.

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

REMISE ET ÉCURIE

Rue de l'Abreuvoir, n° 11.

S'adresser à M. ANIS, commis-greffier au Tribunal civil, demeurant dite rue. (525)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge supérieur à 100 francs ; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A CÉDER

à Angers

BRASSERIE

BONNE AFFAIRE

Traiter : P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

A VENDRE

UN JARDIN

Bien arboré,

Entouré de murs avec espaliers.

PAVILLON, remise et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

M. LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

M. HOULARD donne avis qu'il a cédé à M. THIODET, à partir du 24 juin, son fonds de commerce de café et d'épicerie, rue Dacier, 29, et qu'il conserve son commerce de vins et spiritueux en gros, à son nouveau domicile, rue des Basses-Perrières, n° 7. (530)

AVIS

ON DEMANDE un garçon de 15 à 17 ans, sachant lire et écrire, pour le service du Cercle Républicain. S'adresser au garçon dudit Cercle, au théâtre. Bonnes références. (579)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR. DEMANDENT : Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire. Conditions avantageuses.

ON DEMANDE une demoiselle de magasin de 18 à 25 ans pour la vente au détail.

S'adresser au bureau du journal.

MERCERIE EN GROS

On demande un apprenti ou pensionnaire.

Maison L. VINSONNEAU

M. LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents ; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 AOUT 1884.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Rows include various bonds, stocks, and commodities like OBLIGATIONS, Ville de Paris, and Gaz parisien.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans, Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884), SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, and SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS. Includes departure and arrival times for various routes.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur.